

# LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 41 - Printemps 2006



## Un projet pour l'avenir





## Au sommaire

### HOMMAGE

**Hommage à Madame Catherine PETER, adjointe au maire, en l'église paroissiale de Molsheim le 21 février 2006**

pages 4 à 5

### SPORT

**Stadium : un projet pour l'avenir**

pages 6 à 7

### ECONOMIE

**Le Foyer de la Basse-Bruche : 50 ans d'économie sociale**

pages 8 à 9

### HISTOIRE

**De Gaulle à Molsheim (22 nov. 1959)**

pages 10 à 11

### VIE ASSOCIATIVE

**Le don du sang**

pages 12 à 14

### CULTURE

**L'énigme du Rocher du Faucon de Pierre Nuss**

page 15

**Anne-Catherine Salomon, la passion du chant**

pages 16 à 17

### ENVIRONNEMENT

**L'eau à votre robinet**

pages 18 à 19

### TRAVAUX

**Bâtiments, voiries et chantiers**

pages 20 à 22

### ETAT CIVIL

**Carnets blanc et rose**

page 23

En couverture : projet du stadium de Molsheim, cabinet Muhlberger (Altorf)

Directeur de la Publication : Laurent FURST

Comité de Rédaction : Jean DUBOIS, Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON Jean, Michel WEBER, Grégory OSWALD, Audrey GONNOT

Relecture : M. BARTHÉL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER

Coordination, photos et mise en page :

Audrey GONNOT

Publicité & Impression :

Chryss Imprimerie

Dépôt Légal à parution

Le 15 février dernier, Catherine PETER disparaissait des suites d'un brutal accident de santé. De nombreux concitoyens, le personnel communal et l'ensemble des élus municipaux auront été bouleversés par cette terrible nouvelle.

Pilier essentiel de la vie municipale, Catherine avait trois fonctions: Adjoint aux affaires scolaires, Chargée des relations internationales et Présidente du Comité des Fêtes, qu'elle avait fondé il y a quelques années.

Amie fidèle, adjointe loyale, élue engagée, femme de conviction, c'est surtout son grand sourire et sa constante gentillesse que nous garderons au plus profond de nos cœurs.

A cours d'une décennie, Catherine a fait preuve d'un engagement plein et entier au service de Molsheim et de sa population. Elle aura concilié vie familiale et professionnelle, engagement associatif et municipal. Soulignons simplement l'énergie de celle qui a tant donné pour que les projets qui lui tenaient à cœur deviennent réalité.

Merci à Catherine pour sa générosité, merci aussi à sa famille d'avoir partagé et soutenu un engagement aussi intense.

Il y a quelques jours, 1.300 personnes ont souhaité être présentes pour dire leur peine et un dernier adieu à une amie. Cette foule immense et émue, réunie en l'église paroissiale, aura été le signe d'une reconnaissance dépassant largement le cercle communal.

En cette période de peine, associons les familles de notre Ville qui, elles aussi, ont connu une séparation douloureuse, une grande souffrance.

Aucune peine n'est comparable à d'autres, et chacune mérite la compréhension et la compassion de tous. Gardons ce message à l'esprit et au cœur, afin que nous puissions toujours vivre dans une société faite simplement d'humanité.

En souvenir de Catherine,

**Laurent FURST**  
Maire de Molsheim

# Hommage à Madame Catherine PETER, adjointe au maire, en l'église paroissiale de Molsheim le 21 février 2006.



Chère famille,  
Monsieur le Curé Doyen et Messieurs les Officiants,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis,

Il y a douze ans, chez Marie-Claire et Bernard MAHR, j'ai rencontré une jeune femme décidée à s'engager au service de la commune. Elle souhaitait le faire sans compromis, de manière pleine. Dès juin 1995, elle sera notre adjointe chargée des affaires scolaires. Pendant une décennie Catherine aura œuvré à la modernisation de nos écoles, à établir des relations de qualité avec le monde de l'enseignement et les parents d'élèves. Tout faire pour que les enfants puissent avoir les chan-

ces les meilleures pour construire leur avenir aura été son but.

Les dossiers abordés auront été nombreux, classes bilingues, service périscolaire, fermeture de classes, création de la classe pour enfants artistes, mais aussi construction de la Maison des Elèves, dossier qui lui tenait tant à cœur et qui voit le jour à quelques mètres d'ici.

Oui, les enfants de Molsheim doivent un petit brin de leur bonheur à Catherine.

Energique, dynamique, toujours sincère et franche, Catherine souhaitait étendre son engagement. Elle s'occupera ainsi avec chaleur de la mise en œuvre de notre jumelage avec la commune de GERBRUNN, dont je salue le Maire, Stephan, et la délégation aujourd'hui présente. Votre présence montre la profondeur des liens noués entre nos communes grâce à des artisans de paix, dont Catherine fût l'un des pivots.

Collectivement, nous souhaitons amplifier la politique d'animation de la cité. Catherine aura été la fondatrice et la présidente de notre Comité des fêtes qui, mois après mois, fait un travail exceptionnel. Souvent nos concitoyens me disent à quel point ils apprécient ce qui est fait, permettez-moi de rendre, à l'équipe

et à Catherine, tous ces remerciements et tous ces hommages.

Oui, s'il y a un mot qui me vient à l'esprit c'est merci, merci pour ce travail fait, cette énergie offerte, cette loyauté, cette fidélité et pour ce grand sourire aussi.

Cet engagement n'avait qu'un sens, celui de servir la communauté, la Ville, et au-delà, notre territoire.

Au cours d'une décennie, Catherine aura consenti de considérables sacrifices pour exercer une action publique reconnue et appréciée, sans jamais se ménager.

Son souhait était de voir sa ville se moderniser, plus animée et plus belle. Ce souhait, elle a fait en sorte qu'il devienne réalité à force de volonté et de conviction. Ensemble, nous avons partagé tant de rêves et de projets, certains ont vu le jour, ensemble tes amis continueront jour après jour à se battre pour tous les réaliser.

La tragique disparition de Catherine nous rappelle une chose, la vie est fragile, elle est comme la flamme dansante d'une bougie qu'un souffle de vent peut éteindre.

Mais si la vie est une petite flamme, alors soyons reconnaissants à

Catherine de nous avoir offert la sienne pour nous éclairer, pour nous réchauffer et nous guider. Tant que cette flamme brillera, non plus devant nos yeux, mais dans nos cœurs, Catherine sera à nos côtés.

Aujourd'hui il fait froid, nos âmes ont froid tant la séparation est douloureuse. Notre peine est immense, mais cette peine n'est rien à côté de celle de la famille. Thierry, Arnaud, Delphine, ses parents auront toujours été la fierté et le point d'équilibre de Catherine, souvent elle nous parlait de vous. C'est à vous et à vous seuls que nous pensons aujourd'hui avec Catherine.

Aucun mot ne peut, en ce jour, donner la dimension de notre peine. Seul le silence est assez grand pour recueillir l'écho de notre souffrance.

De tout cœur, au nom de l'assemblée municipale, du Comité des fêtes, de l'assemblée ici réunie et de la communauté que nous formons tous ensemble, je vous présente nos condoléances les plus émues et l'expression de toute notre tristesse.

Adieu à toi Catherine et surtout merci.

*Laurent FURST*

« Allo tante lulu... »

Sa voix joviale, je ne l'entendrai plus.  
Ses appels fréquents, à toute heure,  
Furent un baume pour mon esprit et  
mon coeur.

Son regard clair et franc,  
Eclairait son visage rayonnant,  
Fidèle, tenace, courageusement,  
Elle faisait face à ses engagements.  
Toujours prête pour faire plaisir,  
Avec en prime son beau sourire.  
Par sa force et grande vitalité,  
Elle fut l'âme culturelle de notre cité.  
Ma Käthele, jamais je ne t'oublierai,  
Et du fond du coeur je partage  
L'atroce douleur de toute ta famille.

L. Weiss



La tournée des écoles, septembre 2005 - Photo : archives DNA

## [ Stadium ]

# Un projet pour l'avenir

En 2005, le Club de Football de MOLSHEIM a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Parallèlement, nos installations sportives fêtaient, elles aussi, 100 ans de bons et loyaux services.

Les signes de bonne santé de La Sportive de MOLSHEIM sont aujourd'hui évidents :

- nombre de licenciés en hausse constante ;
- politique très active en faveur des jeunes ;
- bons résultats de l'équipe 1<sup>ère</sup> actuellement en tête de son groupe en division I

Malheureusement, ce dynamisme se heurte à l'exiguïté et à la vétusté des installations du Holtzplatz qui supportent mal le poids de son centenaire.

MOLSHEIM dispose d'installations qui ont rendu de très grands services, mais qui sont totalement inadaptées aux besoins actuels.

Pour pallier à cette situation, la Ville a, dans un premier temps, étudié la possibilité de restructurer le site de la rue des Sports. Malheureusement, le manque d'espaces ne permettait pas d'envisager l'aménagement d'un terrain d'honneur engazonné et d'un terrain synthétique. L'ensemble des partenaires extérieurs a unanimement conseillé à la municipalité de procéder, non pas à la reconstruction d'équipements sur le terrain actuel, mais de trouver un espace suffisamment vaste pour créer des installations modernes et fonctionnelles. C'est dans cette perspective qu'ont été acquis 4 hectares de terrain dans la zone Ecospace, à mi-chemin entre la rue de la Commanderie et le futur contournement.

## Le stadium de MOLSHEIM

Notre Ville va, dans quelques mois, être dotée d'un nouveau stade qui portera le nom de "Stadium de MOLSHEIM".

Cet équipement regroupera un terrain d'honneur engazonné, un terrain en gazon synthétique, des parkings en nombre suffisant, ainsi qu'un bâtiment central qui hébergera les vestiaires, le club house et des gradins.

L'ensemble des infrastructures, y compris l'éclairage, seront homologués aux normes de la Fédération Française de Football.

Le bâtiment central aura la particularité de regrouper 2 tribunes assises : l'une de près de 375 places donnant sur le terrain d'honneur et l'autre plus modeste faisant face au terrain synthétique. Au rez-de-chaussée de l'ensemble, 6 vestiaires joueurs, 3 vestiaires arbitres, le local antidopage, l'infirmerie, les sanitaires, les locaux de services et d'entretien sont prévus pour une utilisation optimale.

A l'étage, le club house panoramique donne sur les tribunes



de part et d'autre et sera accessible pour tout public, y compris handicapés.

C'est le Cabinet MUHLBERGER & Associés d'ALTORF qui est en charge de ce dossier.

### Un ensemble pour tous

La Ville de MOLSHEIM a souhaité

aménager un terrain en gazon synthétique. De par son faible coût d'entretien et de sa grande plage d'utilisation, il répond aux contraintes climatiques et aux besoins croissants des utilisateurs. Le projet de terrain synthétique entre dans un dispositif particulier des politiques du Conseil Général du Bas-Rhin, qui est un partenaire financier et technique majeur de l'ensemble de l'opération.

Fort de ses 2 200 lycéens et 1 200 collégiens, la Ville souhaite répondre aux besoins des établissements scolaires, des associations corporatives, des entreprises de la région, et bien entendu, satisfaire les besoins du club de football local.

Les nouvelles infrastructures doivent doter la Ville d'un équipement sportif en rapport avec son statut de chef-lieu d'arrondissement, afin qu'elle assume son rôle de centralité.

Le stadium sera un outil de travail remarquable que le Club, cher au Président EBER, devra valoriser, notamment dans son rôle social auprès de la jeunesse.

Une section «Sports – Etudes» à MOLSHEIM

### Projet ambitieux, le stadium n'a de sens que s'il est utilisé par le plus

grand nombre. C'est dans cet esprit qu'un partenariat se met en place entre le collège Rembrandt Bugatti, la Ligue Régionale de Football et la Ville de MOLSHEIM pour qu'à la rentrée 2007, une section «Sports – Etudes» puisse voir le jour au niveau des classes de 6ème et de 5ème.

### Planning des travaux

Et le terrain du Holtzplatz ?

### Et le terrain du Holtzplatz ?

L'ancien terrain gardera une vocation de loisirs. Si la réflexion n'est pas tout à fait achevée, il n'est pas impossible d'affirmer que l'actuel terrain d'honneur sera un terrain en libre accès pour les jeunes de la ville tout au long de l'année, hormis le temps scolaire, et que le club house et l'ancien local de la Croix d'Or seront démolis.

Une chose pour l'heure est certaine, l'espace restera propriété de la Ville et dévolu aux sports et aux loisirs. Pour conclure, le complexe du stadium doit permettre le développement du football à MOLSHEIM. Il doit également être considéré comme un outil à la disposition des institutions scolaires de notre ville, notamment dans le cadre de l'UNSS.

La création de cet ensemble sportif, après la construction du centre sportif Atalante, de la base de canoë kayak, mais aussi avant la rénovation complète des installations du club de tennis, confirme l'ambition de notre Ville à être une cité sportivement dynamique.

C'est grâce au travail de centaines de bénévoles que des résultats remarquables ont pu être obtenus. Investir dans le sport, investir dans les infrastructures sportives, c'est investir dans une société plus vivante, plus confraternelle.

Jean-Michel WEBER



[ La S.E.M : Foyer de la Basse-Bruche ]

# 50 ans d'économie sociale

Les Sociétés d'Economie Mixte (SEM) sont des outils performants pour les Collectivités, qui associent capitaux privés et capitaux publics. Ce montage juridique est particulièrement intéressant dans le domaine de la gestion d'affaires immobilières et permet de mettre en œuvre une politique adaptée de l'habitat au service des administrés.

*Rue des Rochers à Molsheim.*



ne pouvait pas supporter seule financièrement.

Le plan « Courant », entré en vigueur le 16 avril 1953 porte le nom du ministre alors en charge de la Reconstruction. Il avait pour but de favoriser l'édification rapide et massive de logements nouveaux, pour répondre à une pénurie grave d'habitations après la seconde guerre mondiale, en accordant des avantages spé-

Le 1er janvier 1956, est constituée la Société d'Economie Mixte « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE », Monsieur le Député Maire Henri Meck en est le Président, les gérants sont Messieurs Marcel SCHITTER et Paul ROECKEL. Les entreprises partenaires de l'époque étaient les établissements Bugatti, les établissements Coulaux, les établissements MAFAP,

*Quartier des Prés à Molsheim.*



*Bureaux - Rue de la Boucherie à Molsheim.*



*Rue du Général Laude à Molsheim.*



*Projet Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig - Ecole de Duttlenheim*

8

Dans les années 50, Henri Meck, maire de Molsheim et le sous-préfet en fonction, Mr Esperandieu, contactent des entreprises locales afin de finaliser un projet en ce sens. Chacun y trouverait son avantage : les entreprises répondaient aux besoins de leurs employés qui cherchaient un logement et la municipalité partageait avec des financeurs privés des programmes de construction qu'elle

ciaux aux acquéreurs de terrains qui s'engageaient à y aménager des locaux d'habitation. D'autre part, une contribution obligatoire de 1% de la masse salariale était imposée aux entreprises de plus de 10 salariés. Molsheim comme les autres communes, confrontée au manque, a mis en place une Société d'Economie Mixte pour répondre à la demande et profiter des avantages financiers de l'Etat.

la Brasserie de Mutzig. Les parts sociales étaient au nombre de 200 et valaient 5000 Frs de l'époque, soit 7.62 euros de nos jours..... D'autres entreprises se rajouteront plus tard : les établissements ECK Fres, OSRAM, etc.

Au cours des mandats successifs, tous les maires de Molsheim ont occupé la fonction de Président, on

notera que Pierre KLINGENFUS le sera durant 24 ans. L'actuel Président en est Laurent FURST.

Les recettes actuelles sont le 1% d'entreprises partenaires et les loyers.

La vocation première de la SEM fut la promotion immobilière. Aussi, 24 maisons rue des Vergers furent construites et revendues. Les bénéfices tirés de cette première opération constituèrent un fond permettant l'accession à la propriété pour réaliser des opérations dont la finalité serait la location.



*Le personnel du Foyer de la Basse Bruche.*

Ces maisons avaient été dessinées par les architectes CARDOSI (13 maisons) et PFIRSCH (9 maisons). Le Cabinet CARDOSI restera un interlocuteur technique privilégié, et à son départ à la retraite, son successeur l'architecte KLINGENFUS reprendra le flambeau.

La « Basse-Bruche » depuis n'a pas cessé de développer ses activités. Elle entre dans une politique d'acquisition/réhabilitation, de construction de bâtiments neufs. Elle cessera, vers les années 95, ces programmes promoteurs pour s'orienter vers des programmes d'acquisition ou construction. Au total à ce jour, la société a 776 logements à son actif.

Actuellement, elle gère un parc locatif de 440 logements en pleine propriété sur une zone géographique concernant Avolsheim, Dachstein, Dahlenheim, Dangolsheim, Dorlisheim, Klingenthal, Molsheim, Mutzig, Rosenwiller. Des projets sont en cours dans les communes de Boersch, Duttlenheim, Gresswiller, Klingenthal, Rosheim, Soultz les Bains.

Il est à noter que ses partenaires publics sont les communes citées plus haut mais également la Communauté de Communes de la Région Molsheim Mutzig, notamment pour les programmes sur Dachstein,

Soultz les Bains et Duttlenheim.

La SEM de la Basse-Bruche, a porté trois projets originaux, les résidences « Bon Repos » (1966-1974), « Les Peupliers » (1972) et « Bon Séjour » (1970), d'une part et le Pôle d'Insertion (1996), d'autre part.

Les résidences « Bon repos » et « Peupliers » sont plus particulièrement destinées aux personnes âgées. Elles furent les premières du genre dans le Bas-Rhin et avaient été inspirées d'un modèle suisse. C'était une solution à mi-chemin entre la maison de retraite traditionnelle et le maintien à domicile. Dans ces résidences, les personnes âgées restent indépendantes, vivent dans leurs meubles mais avec un aménagement adapté.

Le Pôle d'Insertion, quant à lui, installé dans les anciens bâtiments de l'Electricité de Strasbourg, n'entraîne pas vraiment dans la vocation de la SEM. Toutefois, sous la pression de Mme LECRIGNY, sous-préfet, la SEM s'est chargée de porter le projet. Elle est propriétaire du bâtiment dont elle a assuré la réhabilitation. Actuellement, plusieurs associations d'insertion y sont installées (La Mission Locale, l'Association Servir, La Main Verte, Trampoline, association Gala)

sur 800 m<sup>2</sup> initialement.

La SEM Basse-Bruche, c'est également une équipe d'hommes et de femmes qui oeuvrent quotidiennement au service de la population en recherche d'appartements.

Monsieur Bernard TROESTLER est gérant depuis 1994, Mesdames MULLER, SIMAO et ZERRINGER assurent la comptabilité et le secrétariat, Mr et Mme TRUTTMANN assurent la surveillance des résidences Bon Repos et Les Peupliers à Molsheim et Mr et Mme SENN assurent la surveillance de la résidence Bon Séjour à Mutzig. Messieurs FRITSCH, URBAN, ECKERT, OBERLE, assurent l'entretien et mesdames GARCIA et BAUDIER, le nettoyage. Deux ouvriers, Messieurs MEYER et AGOSTINHO assurent exclusivement la rénovation des logements.

La Société d'Economie Mixte « Basse-Bruche » n'a pas pris une ride et ne fait pas ses 50 ans. Elle s'adapte aux marchés nouveaux et à la demande nouvelle de la population. Elle prend soin de participer à tous les audits qui lui permettront de parfaire la réponse. Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

*Chantal JEANPERT*

[ Une visite présidentielle... ]

# De Gaulle à Molsheim (22 nov. 1959)

Président de la République de 1959 à 1969, Charles de Gaulle est aussi – pour bon nombre de nos aînés – celui qui libéra et protégea l'Alsace aux heures les plus sombres de son histoire (hiver 1944-1945)... Rien d'étonnant donc à ce que sa première visite officielle dans les deux départements du Rhin représente, dans la plupart de nos communes, l'un des événements majeurs de l'Après-guerre.

En 1959, la V<sup>ème</sup> République entame une ère nouvelle qui sera, pour beaucoup, celle des grandes espérances et, pour certains, celle de pénibles désillusions... Le 8 janvier, De Gaulle prend ses fonctions de Président de la République, succédant ainsi à René Coty au palais de l'Élysée. Sur le plan international, 1959 correspond à la fin de la guerre froide et au commencement de la détente. Parallèlement, le gouvernement français poursuit sa politique dominée par la guerre d'Algérie où les rebelles continuent le combat.

Mais en attendant le printemps prochain, le nouveau chef de l'État se rend en Alsace pour un voyage de quatre jours, à travers pas



Accueil du général de Gaulle par Henri Meck, député-maire de Molsheim.

moins de 82 communes : son long périple commence à Belfort (jeudi 19 novembre) et se termine à Molsheim (dimanche 22 novembre), ultime étape de ce voyage, où il prend la parole pour la 17<sup>ème</sup> et dernière fois.

La journée du 22 novembre 1959, qui débute à Strasbourg, est un peu particulière pour le Général qui fête, ce jour-là, ses 69 ans. C'est également un week-end consacré au quinzième anniversaire de la libération de Strasbourg par les chars de Leclerc (23 novembre 1944), sans oublier le 22 novembre 1918 avec l'entrée solennelle des troupes françaises dans la capitale alsacienne !

Au cours de l'après-midi, le cortège présidentiel gagne Saverne, puis Marmoutier, Wasselonne et Soultz-les-Bains, après avoir également marqué l'arrêt à la cave vinicole de Traenheim. Il est 16 h 10 lorsque De Gaulle descend de voiture à Avolsheim : Pierre Vetter, maire de la commune, lui souhaite la bienvenue et une fillette lui remet un bouquet de roses. Pour sa part, le Général serre familièrement les mains autour de lui et poursuit son périple triomphal.

A Molsheim, près de 6.000 personnes sont rassemblées sur la place de



Réception à l'Hôtel de Ville en présence des adjoints Joseph Schutz et Charles Mistler ainsi que du Dr Louis Hickel.



La foule massée au pied de la Metzsig pendant le discours du Général.

l'Hôtel-de-Ville et beaucoup viennent de la vallée de la Bruche où le nouveau Président de la République n'est encore jamais allé. La foule se met à frémir lorsque la pétarade des motards annonce l'arrivée du chef de la Nation. De Gaulle descend de voiture à l'angle de la rue de Saverne et de la rue du Maréchal-Foch. Une longue ovation éclate alors, tandis que les mains se tendent vers lui et l'accompagnent, jusqu'à la mairie.

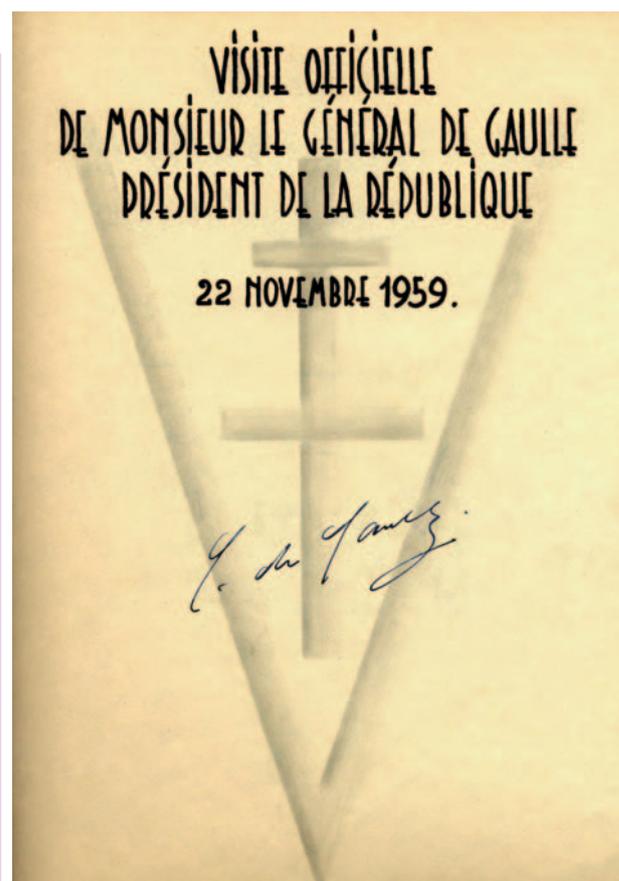
Le sous-préfet de Molsheim, Jean Philippe, est à ses côtés ainsi que le député-maire, Henri Meck, qui lui présente ses conseillers municipaux avant de prononcer une courte allocution. Le Général signe le livre d'or et se fait présenter les maires de l'arrondissement parmi lesquels trois conseillers généraux : Paul Grau (Rosheim), Marcel Heiligenstein (Schirmeck) et l'abbé Pierre Humbert (Saales).

Au dehors, la foule le réclame et de frénétiques applaudissements le sui-

vent jusqu'à la Metzsig devant laquelle est installée la tribune officielle. De Gaulle prend aussitôt la parole pour préciser les grands thèmes de ses précédents discours : le problème algérien (apaisement et réconciliation), l'économie (la crise est jugulée et la prospérité est assurée), la détente mondiale (elle est affirmée et prolongée), la Communauté française (un exemple pour le monde).

Dans l'assistance, une vieille femme ne peut contenir ses larmes de joie à l'issue du discours que le Général achève de prononcer. Elle avoue simplement :

« Deux fois dans ma vie j'ai assisté à de grandioses manifestations. Deux fois seulement l'émotion m'a empêché de retenir mes larmes. La première fois c'était en novembre 1918, lors de la rentrée des troupes françaises à Molsheim ; la seconde fois, aujourd'hui ».



Signature de Charles de Gaulle dans le livre d'or de la Ville de Molsheim.

Tout va ensuite aller très vite, à ceci près que le chef de l'Etat est tellement assailli par la foule, après être redescendu de la tribune, qu'il a beaucoup de mal à rejoindre sa voiture. Aucun arrêt n'est prévu à Dorlisheim mais la population est si nombreuse au carrefour de la Colonne que De Gaulle n'hésite pas une seconde et descend de voiture pour saluer le maire Frédéric Lindenlaub, les conseillers municipaux, les anciens combattants, le personnel enseignant et les enfants des écoles. Scènes identiques à Altorf et à Dupigheim, juste avant que le Général ne monte, en gare d'Entzheim, dans l'autorail spécial qui doit le ramener à Paris...

Grégory OSWALD



# Le don du sang

**V**ous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines.

Aujourd'hui en France, 2,5 millions de dons sont nécessaires chaque année pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les opérés et les accidentés. La transfusion, effectuée uniquement en cas de nécessité, est vitale pour ces personnes.

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle.

En Alsace, les besoins en produits sanguins représentent 450 dons par jour.

Le don du sang s'effectue en plusieurs étapes successives, soit sur un site fixe, soit dans une collecte mobile.

### Critères :

- *règles du don* : le don est possible de 18 à 65 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes)

- *fréquence des prises de sang* : 5 par an pour les hommes et 3 pour les femmes

Le don du sang est possible de 18 à 65 ans, à raison de 5 fois par an pour les hommes jusqu'à 60 ans, et de 3 fois par an pour les femmes, ainsi que pour les hommes à partir de 61 ans.

Il faut respecter 8 semaines entre 2 dons.

- *conditions médicales* : il faut être en



bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé de donneur et de la sécurité du receveur.

En effet, les tests de dépistage réalisés sur tous les dons ne suffisent pas à garantir l'absence de tout agent transmissible susceptible d'être dangereux pour le malade qui recevra le sang. Il est donc essentiel pour la sécurité de tous de répondre avec sincérité aux questions posées et de s'abstenir de donner, lorsqu'un risque est mis en évidence.

### Comment donner son sang ?

Les différents types de dons :

#### Le don du sang total

Le don de sang total consiste à recueillir 450 ml de sang dans une poche stérile et à usage unique, grâce à une ponction veineuse au pli du coude.

Le don dure en moyenne 6 à 7 minutes.

La poche de sang est centrifugée le

lendemain pour obtenir 3 produits sanguins : les globules rouges, le plasma et les plaquettes, chaque produit étant destiné à des patients différents.

Les donneurs de tous les groupes sanguins sont bienvenus, mais le groupe O négatif, donneur universel de globules rouges, est particulièrement recherché. A l'inverse, il est préférable que les donneurs de groupe AB s'orientent vers le don de plasma.

### Compatibilité et incompatibilité

#### Qui peut donner à :

A	peut donner à A et AB
B	peut donner à B et AB
AB	peut donner à AB
O	donneur universel

Tableau de compatibilité

#### Fréquence des g

	O	A
Rhésus +	36%	37%
Rhésus -	6%	7%

### Le don de plasma :

Le don de plasma par plasmaphérèse consiste à prélever 600 ml de plasma grâce à un séparateur de cellules et à un kit stérile et à usage unique.

Une ponction veineuse unique au pli du coude permet le prélèvement du sang qui est séparé pendant le don par une technique de centrifugation: le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur par la même voie.

Le don dure environ 45 minutes. L'intérêt est de recueillir une quantité de plasma 3 fois supérieure à celle obtenue par un don de sang total, sans que le donneur ne perde de globules.

Le don de plasma est possible de 18 à 65 ans, il faut respecter un délai de 2 semaines d'attente avant ou après n'importe quel don y compris pour un don de plasma, et l'on peut faire jusqu'à 20 dons par an.

Les donneurs de tous les groupes sanguins sont bienvenus, mais le groupe AB est particulièrement recherché.

### Le don de plaquettes :

Le don de plaquettes par cytophérèse fonctionne selon le même principe que le don de plasma, il permet de recueillir une unité de plaquettes correspondant à 5 à 10 fois la quantité de plaquettes obtenue à partir d'une poche de sang total.

Il dure de 1h15 à 2h selon le taux de plaquettes du donneur et selon la quantité de plaquettes à prélever.

Le don de plaquettes est possible de 18 à 65 ans à raison de 5 dons par an maximum, en respectant normalement un délai minimum de 8 semaines avec un autre don de plaquettes ou de sang total, mais il est possible de réduire ce délai à 4 semaines en cas de besoin.

Seuls les donneurs des groupes sanguins O et A principalement peuvent effectuer ce type de don.

### Que devient mon sang ?

Le don du sang est le début d'une succession d'étapes allant du donneur au receveur :

#### ETAPE 1 - DON DU SANG

450 millilitres de sang total sont prélevés chez un donneur de sang, ainsi que des tubes pour analyses biologiques, après un entretien médical.

#### ETAPE 2 - PREPARATION / SEPARATION



Le

- le plasma
- les plaquettes.

Les globules blancs, qui peuvent être à l'origine de réactions transfusionnelles, sont éliminés par filtration.

#### ETAPE 3 - ANALYSES DE GROUPE



#### SANGUIN ET DE DEPISTAGE DE MALADIES TRANSMISSIBLES

2 types d'analyses sont effectuées sur tous les dons :

- des analyses d'immuno-hématologie : groupage sanguins, recherches d'anticorps dans les systèmes de groupes sanguins, mesure de l'hématocrite
- des analyses de dépistage de maladies transmissibles.

Attention, pour la sécurité des malades transfusés, il est essentiel de ne pas donner son sang dans le but d'obtenir un dépistage.



### Compatibilité des groupes sanguins

Qui peut recevoir de :	
A	peut recevoir de A et O
B	peut recevoir de B et O
AB	receveur universel
O	peut recevoir de O

des globules rouges uniquement.

### Groupes sanguins

A	B	AB
9%	9%	3%
1%	1%	1%

Source : EFS

lendemain du don, le sang est centrifugé et séparé en 3 constituants :

- les globules rouges

ment aux normes réglementaires et aux besoins des malades.



#### ETAPE 5 - STOCKAGE

Une fois les contrôles effectués, les produits sanguins conformes sont conservés à leur température spécifique :



• les globules rouges 42 jours au réfrigérateur.

- Les plaquettes 5 jours à température ambiante.
- Le plasma 1 an congelé à -25°C



#### ETAPE 6 - DISTRIBUTION

Chaque produit sanguin est distribué aux établissements de soins (hôpitaux, cliniques) après réception d'une ordonnance au nom du malade destinataire. Chaque type de produit est prescrit pour des indications précises.

#### ETAPE 7 - HÔPITAL, CLINIQUE - DISTRIBUTION AU PATIENT

Une fois arrivé dans le service hospitalier, le produit sanguin est transfusé au malade dans les 6 heures. Des vérifications ultimes concernant les groupes sanguins sont effectuées avant la transfusion. Le patient est systématiquement informé qu'il va être transfusé, et dans tous les cas avant sa sortie de l'hôpital s'il n'était pas conscient au moment de la transfusion. Un suivi biologique est réalisé 3 mois après la transfusion.



## DONNER SON SANG A MOLSHEIM

A Molsheim il est possible de donner son sang, grâce à l'Amicale des Donneurs de Sang, qui en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang (EFS), organise 5 collectes par an. Seul le don du sang total est possible à Molsheim, pour les dons de plasma ou de plaquettes il faut se rendre à Strasbourg.

L'Amicale s'occupe de l'intendance, mais l'aspect médical revient à l'Etablissement Français du Sang (EFS), organisme officiel du Ministère de la Santé. Lors des collectes, des infirmières et 3 médecins sont présents.

L'Amicale existe depuis 1966 à Molsheim, à l'heure actuelle le comité est composé de 8 membres, dont le président est Roland Paffenhoff.



Roland Paffenhoff

Ce comité souhaiterait être complété par 1 ou 2 personnes, afin de renforcer l'équipe en place...

S'il est de tradition que chaque participant reçoive une collation après un don, l'Amicale de Molsheim est allée plus loin. Tous les donateurs se voient offrir un repas complet concocté par



Les «cuisotots» de l'amicale à l'oeuvre (photo : archives DNA)

des membres de l'amicale. Depuis deux ans et demi, ce sont ainsi 1100 repas qui ont été servis dans une ambiance conviviale.

Si pour chaque collecte on peut compter en moyenne 100 personnes, cela reste finalement peu par rapport au nombre d'habitants de Molsheim...

Il faut savoir que pour chaque don, l'EFS verse 3 euros à l'amicale, cet argent lui servant à financer les repas servis lors des collectes.

La prochaine collecte à Molsheim aura lieu le **10 mai 2006 de 17h00 à 20h00** à l'Espace St Joseph.

#### Site fixe - EFS Strasbourg

10 rue Spielmann - BP36  
67065 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 21 25 25

Lundi et mercredi : 8h - 16h

Mardi, jeudi et vendredi :

8h - 20h

Le samedi : 8h - 12h

#### Amicale des Donneurs de Sang de Molsheim

M. Roland Paffenhoff -

Tél : 03 88 38 31 59

[ Roman ]

## Pierre NUSS : L'énigme du rocher du faucon

**P**ierre Nuss, le début de tes romans devient de plus en plus crispant.

J'adore.

Ou bien c'est ma mémoire qui me joue des tours, ou bien le décor et l'ambiance des enquêtes d'André Lanois sont de plus en plus plantés autour d'ellipses, d'énigmes à moitié posées ou à moitié résolues, d'indices en coup d'ongle, dont le but évident est d'égarer le lecteur d'emblée.

Lorsqu'on entame la lecture de «L'énigme du Rocher du Faucon», on se trouve ballotté entre plusieurs scènes, plusieurs situations, qui n'ont apparemment aucun rapport entre elles ; on s'aperçoit aussi qu'elles semblent n'avoir aucune connexion temporelle ; on essaie en vain de chercher les coins du puzzle de cinq mille pièces...

André Lanois écrit maintenant à la 3e personne, ce qui fait définitivement de lui le Hercule Poirot molshémien. Son goût - en tout bien, tout honneur - pour la gent féminine ne se dément pas plus que dans ses précédentes enquêtes, et son admiration pour Napoléon Ier lui sert utilement à retrouver certains bords du puzzle de cinq mille pièces.

Alliant l'utile à l'agréable (l'intense réflexion aux doigts de pieds en éventail sous le soleil d'août, les vacances universitaires à des trajets entre Molsheim et Grendelbruch, les rencontres avec d'accortes personnes aux interrogatoires savamment maquillés), notre détective local décortique les faits sans parti-pris, ou au contraire en prenant le contrepied des décisions de justice, pour des résultats surprenants, et forcément

plus logiques, ou différemment logiques, parce que les éléments qu'il découvre, et qu'ignore la justice qu'à demi-mot il accuse de s'arrêter à d'apparentes évidences, inflexible le raisonnement et donnent aux faits une autre orientation, une autre articulation, une autre signification.

Ah, bien sûr, durant la première moitié du livre, il y a déjà trois cadavres : un suicide, une chute malencontreuse et un accident de chasse.

Que serait un bon polar sans au moins un décès, brutal et dépréférence inexpliqué ?

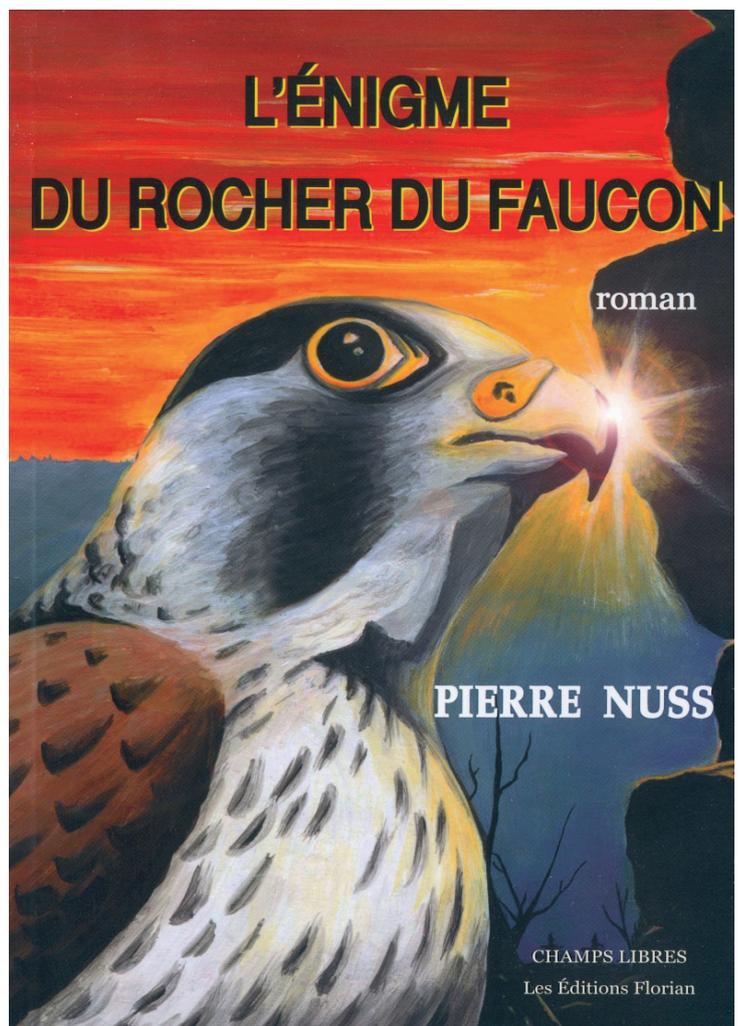
Et puis le lecteur suit les méandres de la pensée de notre détective au fil des pages, en se demandant encore et toujours ce qu'il a en tête.

Les limiers ont souvent une chance insensée et André Lanois ne déroge pas à la règle : c'est en effet une fois de plus le hasard qui le met sur la bonne piste. Un objet, une expression sur un visage, s'intègrent dans ce cheminement intellectuel com-

plexe qui laisse le lecteur en haleine jusqu'au dénouement.

À chaque page, à chaque paragraphe, on s'attend à un « Bon sang ! mais c'est bien sûr ! », qui ne viendra jamais, parce que c'est déjà pris (par le Commissaire Bourrel).

*Dominique LANG*



*L'énigme du rocher du faucon de Pierre Nuss, dessin d'Évelyne Meyer-Heywang. Editions Florian - Champs Libres*

# Anne-Catherine SALOMON, la passion du chant



Anne-Catherine en concert avec l'Orchestre

J.S. : D'un récital intimiste à la Chartreuse au concert lyrique avec l'Orchestre Philharmonique du Cercle St Georges, de la direction des «Kaffe-bichle» à la réalisation d'un spectacle pour le Mali, de l'accompagnement de vos quatre enfants dans leur apprentissage artistique à votre projet de création d'une école de chant, vous semblez habitée par une passion dévorante et entreprenante pour la musique et le chant !

**AC.S. :** C'est, en effet, une véritable passion qui traverse ma vie et que je souhaite partager le plus largement, que ce soit en famille, avec une chorale d'enfants ou avec le public pour lequel je chante.

J.S. : Vous souvenez-vous à quel moment, vous avez découvert votre voix et vous a pris l'envie de chanter ?

**AC.S. :** Pas si tôt, bien que je sois venue à la musique vers l'âge de 6 – 7 ans en prenant des cours de flûte traversière en école de musique.

C'est en classe de seconde, dans la perspective de préparer le baccalauréat avec option musique, que j'ai eu l'occasion d'intégrer la chorale du lycée dirigée par mon professeur d'éducation musicale. Je lui dois de m'avoir fait découvrir le plaisir du chant choral et de plus de m'avoir encouragée à travailler sérieusement ma voix et le chant.

J.S. : Vous débutez alors vos études de chant ?

**AC.S. :** Oui. Pendant trois ans, je suis les cours de la classe de Jean-Louis Weber au Conservatoire de Strasbourg, puis poursuis, en privé, avec Hélène Roth, aborde le chant baroque avec Brigitte Lebaron et, plus tard, approfondis le travail vocal avec Michèle Abadie.

J.S. : Quelles ont été vos premières prestations vocales en soliste ?

**AC.S. :** Dans la troupe d'Opéra-Piano, j'ai le bonheur de tenir mes premiers rôles sur scène : Lucile dans Monsieur et Madame Denis, Laurette dans La Chanson de Fortunio, Rosita dans Un mari à la porte, autant d'opérettes de Jacques Offenbach montées au début des années 1990 avec beaucoup d'enthousiasme et représentées dans nombre de salles régionales.

J'ai aussi chanté Zerbine dans La Servante Maîtresse de Pergolèse.

J.S. : Le choix des programmes de vos récitals n'apparaît-il pas révélateur de votre sensibilité et de vos goûts esthétiques ?

**AC.S. :** Bien sûr, vous pensez certainement aux récitals de mélodies françaises, avec ces œuvres si poétiques de Gabriel Fauré et de Francis Poulenc, donnés à la Maison de la Musique d'Obernai et dans le cadre des Vendredis de la Chartreuse à Molsheim, et puis surtout au répertoire baroque – Haendel, Bach, Pai-

siello, Purcell, Gagliano, Vitali... - que j'ai longtemps exploré avec la Jonglerie Notre-Dame, dirigée par le regretté Claude Giudicelli, au fil des animations – concerts donnés dans le réseau des bibliothèques, au Club AGF, à la salle Bastide de l'Opéra du Rhin...

J.S. : Et puis, il y a cette approche du grand répertoire lyrique avec accompagnement orchestral.

**AC.S. :** Période exaltante que cette décennie 1996 – 2006, au cours de laquelle j'ai pu travailler avec l'Orchestre Philharmonique du Cercle St. Georges et chanter nombre d'airs d'opérettes et d'opéras, d'époques et de styles différents : des mélodies de Franz Lehár et d'Emmerich Kálmán (Princesse Czardas), des pages de la Flûte Enchantée de Mozart, des extraits d'opéras : Tosca, Manon Lescaut, Gianni Schicchi de Puccini, la Norma de Bellini, les Pêcheurs de Perles de Bizet, Porgy and Bess de Gershwin, des pièces plus atypiques telles Vocalises de Rachmaninov ou Memory de la Comédie musicale Cats de Lloyd Webber ...

J.S. : Venons-en maintenant aux «Kaffe-bichle». Comment avez-vous été amenée à créer et à diriger cette chorale d'enfants ?

**AC.S. :** C'est à la demande du Comité des Fêtes de la Ville de Molsheim pour la réalisation de son premier spectacle du «Noël d'Antan» en 2003, que j'ai réuni un groupe d'enfants. Devant le succès remporté et l'enthousiasme manifesté par les enfants, il est décidé de poursuivre l'aventure chorale. L'occasion était trop belle pour moi de pouvoir transmettre mon amour du chant !

J.S. : Pourquoi ce nom de «Kaffe-bichle» choisi par l'association support, sinon qu'il évoque le surnom alsacien des habitants de Molsheim ?

**AC.S.:** Pour élargir au mieux l'horizon culturel des enfants, il m'a semblé intéressant de pouvoir utiliser le chant et le travail vocal de manière ludique, en y incluant une approche d'expression corporelle et en cultivant les langues, en premier lieu l'allemand et l'alsacien. Ainsi, le répertoire s'élargit également à des comptines et à des chansons en anglais et en espagnol, aborde des musiques du monde (Afrique) et des musiques religieuses (Noël)...

**J.S.:** Comment travaillent les «Kaffeichle» et où se produisent-ils?

**AC.S.:** D'occasionnelles au départ, les répétitions sont devenues hebdomadaires. Le travail technique demande complémentarément des stages ponctuels au cours de l'année, généralement de deux jours pleins, qui permettent au groupe de gagner en cohésion et aussi de renforcer ses liens amicaux.

Les «Kaffeichle» donnent en moyenne huit concerts par an. Ils ont déjà à leur actif de multiples concerts et animations : les Noël d'Antan, des fêtes diverses dont des animations de Noël à l'Hôpital, le concert inaugural de l'Espace St. Joseph, un concert de solidarité en faveur des enfants du Mali, la Fête du Café...



*Musique et danse en famille.*

**J.S.:** Vos propres enfants ont passé par les «Kaffeichle», mais il me semble que, dès leur plus jeune âge, vous avez veillé à leur éducation artistique ?

**AC.S.:** Avec mon mari, Guy, qui joue de la guitare, nous avons toujours eu le souci de créer un environnement familial propice à la culture et avons guidé chacun de nos quatre enfants vers une pratique artistique. Baptiste, 19 ans, a choisi la trompette et, à présent, souhaiterait s'orienter vers le cinéma. Dans le cadre de l'option cinéma du baccalauréat, il est en train de réaliser son premier moyen métrage.

Amélie, 18 ans, est passionnée par la danse qu'elle pratique depuis son

enfance. Elle envisagerait volontiers une carrière de professeur de danse. Jules, 14 ans, est percussionniste. Il joue de la batterie dans le groupe «Why Note» qu'il vient de créer avec deux amis guitaristes, Steve et Gabriel. Le groupe s'est déjà produit à l'espace St. Joseph, avec ses propres compositions, et est programmé prochainement «Au Vieux Moulin» de Duppigheim.

Emma, 10 ans, a eu très tôt le coup de foudre pour le violon. Inscrite en école de musique, elle travaille son instrument avec beaucoup de plaisir et de motivation pour entrer au conservatoire.

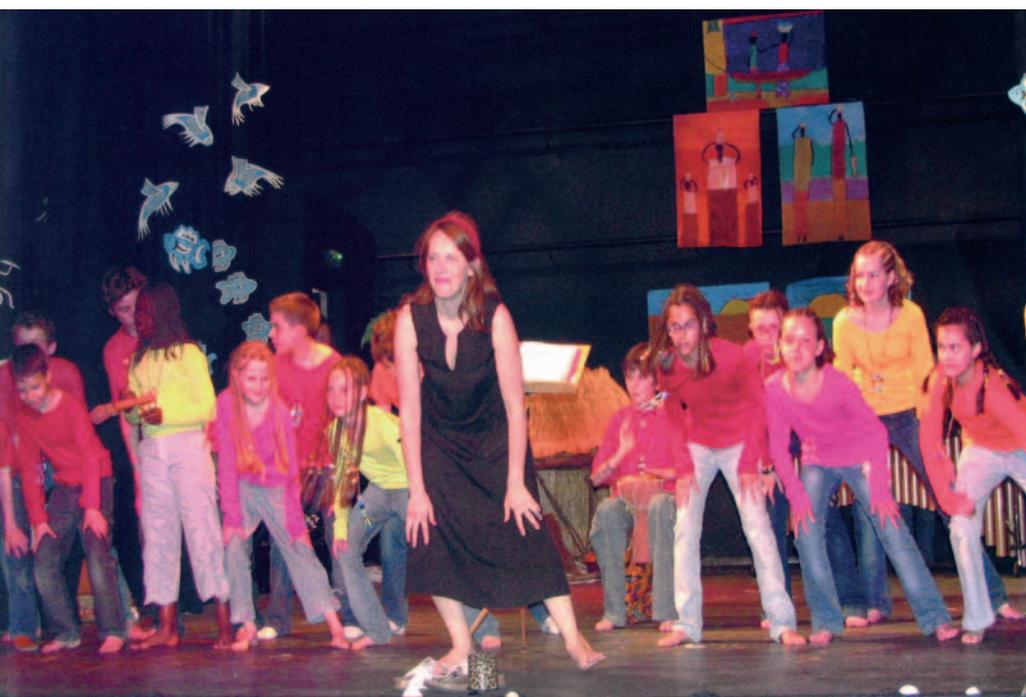
**J.S.:** A l'heure actuelle, avez-vous un nouveau projet qui vous tiendrait à cœur ?

**AC.S.:** Aujourd'hui, j'ai de plus en plus envie de partager la musique, d'apporter le plaisir du chant aux autres. L'enseignement m'attire d'autant plus que j'ai suivi récemment des formations très spécifiques sur la direction de chœur d'enfants entre autres, proposées par l'ADIAM 67 et le Centre Polyphonique d'Alsace.

Je réfléchis donc à une «école de chant», au sein de laquelle tout un chacun, enfant, jeune ou adulte, puisse découvrir le plaisir de chanter, seul ou en groupe.

**J.S.:** Merci, Madame Anne-Catherine Salomon, pour cet amical entretien et le témoignage de la passion du chant qui vous anime que vous livrez à nos concitoyens de Molsheim.

*Jean SIMON*



*Les Kaffeichle : spectacle pour le Mali*

[ Eau ]

# L'eau à votre robinet



## LES RESEAUX :

Dans le cadre des recherches spatiales, et plus particulièrement dans la recherche de nouvelles planètes, les astronautes s'intéressent en premier chef à la présence ou non d'eau. Ceci est également vrai pour les contrées désertiques de la terre. Tout simplement parce que sans eau, il ne peut y avoir de vie.

Chez nous, le problème se pose d'une manière beaucoup moins cruciale, puisqu'il suffit de tourner le robinet pour obtenir de l'eau, et même de l'eau potable.

Cette facilité pour l'utilisateur est tout de même le résultat d'un énorme travail en amont qui n'est pas toujours bien connu.

En effet il faut :

- rechercher des ressources en eau
- les extraire
- les stocker
- les acheminer jusqu'aux consommateurs
- gérer économiquement et techniquement toute cette distribution.

L'ensemble de ces opérations s'effectue par le biais du Syndicat des Eaux de Molsheim et Environs, et plus directement par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA). Pour le moment et en raison des circonstances historiques, le Syndicat regroupe 11 communes, à savoir : Altorf, Avolsheim, Dachstein, Dinsheim sur Bruche, Dorlisheim, Er-



Antenne technique du SDEA, rue de la Source à Molsheim.

gersheim, Gresswiller, Griesheim près Molsheim, Molsheim, Mutzig et Wolxheim.

Molsheim et Environs se fait grâce à 11 puits, à savoir :

### 1) Origine de l'eau

La production d'eau du Syndicat de

- 5 puits à Mutzig situés au lieu-dit du «Stierkopf» avec une capacité totale de 251 m<sup>3</sup>/heure, soit 6.024 m<sup>3</sup>/jour
- 2 puits à Griesheim-près-Molsheim



Un puit de Mutzig.



Puit de Gresswiller.



*Système de vannes du réservoir de la colline de Molsheim.*

(dont un est à l'arrêt) avec 240 m<sup>3</sup>/heure  
 - 2 puits à Altorf avec 147 m<sup>3</sup>/heure  
 - 1 puit à Gresswiller avec 184 m<sup>3</sup>/heure  
 - 1 puits à Heiligenberg-Gare avec un petit débit de 6 m<sup>3</sup>/heure

La production totale effectuée est de 19.632 m<sup>3</sup>/jour.

### 2) L'extraction

Elle se fait à l'aide des installations de pompage situées sur le lieu de forage, lesquelles ont une capacité de pompage de l'ordre de 20.000 m<sup>3</sup>/jour. Avant l'envoi de l'eau dans les réseaux, elle fait l'objet d'une simple chloration.

### 3) Le stockage

L'eau, extraite dans les quantités citées, n'est bien sûr pas consommée instantanément. Un stockage est donc nécessaire, celui-ci est assuré dans des réservoirs situés dans 5 ouvrages différents :

- le réservoir de Molsheim, bien connu, situé sur la colline avec une capacité de stockage totale de 1.315 m<sup>3</sup>
- le réservoir de Mutzig avec une capacité de 1.000 m<sup>3</sup>
- le réservoir de Wolxheim avec une capacité de 500 m<sup>3</sup>
- le réservoir de Gresswiller avec une capacité de 750 m<sup>3</sup>
- le réservoir Saint Urbain au Dreispitz avec une toute petite capacité de 25 m<sup>3</sup>

### 4) La distribution

Pour acheminer l'eau aux 7.839 abonnés représentant une population de plus 26.000 consommateurs, le syndicat dispose d'un important réseau comprenant notamment :

- 216 km de conduites de tous diamètres
- 7.839 branchements avec compteurs
- 907 hydrants
- 2.200 vannes



*Vue sur le réservoir de Molsheim.*

### 5) La gestion et l'entretien

Pour gérer cette distribution, le S.D.E.A., auquel adhère le Syndicat de l'Eau de Molsheim et Environs depuis le 13 novembre 1958, dispose de près de 500 agents dont 11 personnes affectées à l'antenne de Molsheim, rue de la Source et 5 agents installés depuis peu dans les nouveaux bâtiments de la Communauté de Communes de Molsheim – Mutzig et Environs, rue Ecospace. En plus des moyens humains, l'antenne de Molsheim est dotée d'un important matériel, dont un parc de fourgons ateliers.

### 6) Prix et qualité de l'eau

Comme chacun peut le constater, le prix de l'eau est non seulement assez élevé, mais en plus variable d'une commune à l'autre, du moins pour le moment. Ceci est le résultat d'un calcul complexe lié à la quantité

consommée et à des éléments budgétaires. Sans entrer dans les détails, actuellement le prix moyen de l'eau pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> se situe à 1,30 euros HT le m<sup>3</sup>, hors redevance et assainissement.

Pour assurer une bonne qualité de l'eau fournie aux consommateurs, le Centre d'Analyses et de Recherches procède régulièrement à des analyses préventives, au nombre de 120 à 130, au cours d'une année. Ces contrôles ont permis de constater que l'eau distribuée possède une propreté bactériologique excellente. Concernant les autres facteurs, tels que Nitrate, Chlore et PH, bien que légèrement différents d'un puits à l'autre, ils restent néanmoins dans les limites des normes légalement autorisées.



*Fronton d'un ancien accès au réservoir aujourd'hui muré, datant de 1912.*

Pour l'instant, nous avons encore la chance de disposer de suffisamment d'eau de qualité dans notre circonscription. Il faut néanmoins tout faire pour que cela reste ainsi, en luttant notamment contre la pollution, et en s'orientant également vers des solutions alternatives telles que l'installation de réceptacles pour l'eau de pluie susceptibles d'économiser cette eau si précieuse. En protégeant ainsi notre eau nous sécuriserons également notre avenir.

*Fernand MEHL*

[ Dossier réalisé par les Services Techniques ]

## Signalétique des entreprises dans la zone industrielle

**A**fin d'améliorer et d'harmoniser la signalétique des entreprises implantées dans la zone d'activités EST, la Ville de Molsheim a procédé à la mise en place de 4 totems comprenant une cartographie de la zone industrielle et une identification individuelle des sociétés.

Les ensembles ont été installés à l'entrée de la rue du Gibier, route Ecospace, à côté du nouveau siège de la Communauté des Communes, route industrielle de la Hardt en face des Ateliers Municipaux et à hauteur de la société Millipore.

Les panneaux existants vont être déposés au fur et à mesure par les Services Techniques et resteront à la disposition des entreprises souhaitant les récupérer jusqu'au 29 décembre 2006, aux Ateliers Municipaux 2 rue Jean Mermoz.



## Extension des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville de Molsheim



**L**es travaux de gros-œuvre pour la réhabilitation des locaux administratifs de la Mairie sont terminés. L'habillage interne suit son cours : pose des faux-plafonds, travaux de plâtrerie, encastrement des gaines, coulage de la chape...

Pour des raisons d'intempéries, le chantier a pris 2 mois de retard reculant ainsi la fin des travaux au 1er juillet 2006.

Le public pourra donc, cet été, découvrir les nouveaux locaux réaménagés et réhabilités.

La Mairie sera ainsi conforme aux normes pour les personnes à mobilité réduite puisque l'ensemble des niveaux de la Mairie sera accessible par un ascenseur.

## Campagne de ravalement de façades

En application des dispositions de l'article L422-2 du Code de l'Urbanisme, les ravalements de façades sont soumis à Déclaration de Travaux.

Dans un souci de simplification, des formulaires regroupant les démarches administratives et la demande d'aide sont tenus à votre disposition au Service Technique.

Les subventions communales s'appliquent pour toutes maisons antérieures à 1900 situées dans le périmètre historique, et pour toutes maisons postérieures à 1900 ou de plus de 10 ans d'âge incluses à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre historique. Elles se détaillent comme suit :

### Construction avant 1900 et à l'intérieur du périmètre défini

- Peinture : 2,30 euros par m<sup>2</sup>
- Crépis : 3,10 euros par m<sup>2</sup>
- Pans de bois (Colombages) : 1,50 euros par m<sup>2</sup>
- Menuiseries extérieures (fenêtres et volets) : 77,00 euros par unité
- Toiture (Couverture) : 3,10 euros par m<sup>2</sup>
- Eléments en pierre de taille : 15 % du montant

### Construction après 1900

- Peinture : 1,50 euros par m<sup>2</sup>
- Crépis et peinture 3,00 euros par m<sup>2</sup>

- Pans de bois (Colombage) : 6,00 euros par m<sup>2</sup>
- Eléments en pierre de taille : 1,50 euros par m<sup>2</sup>

Le montant de la subvention accordée par la Commune est plafonné à 3.050,00 euros, et à 20 % du coût des travaux pour les maisons postérieures à 1900.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler les Services Techniques au 03 88 49 58 40 ou envoyer un mail [Stechnique@mairie-molsheim.fr](mailto:Stechnique@mairie-molsheim.fr)

## La Maison des Elèves : opérationnelle pour la rentrée scolaire 2006

Ce bâtiment, à la croisée des deux écoles primaires le long du passage Charles Mistler, sera fonctionnel pour la rentrée scolaire de septembre 2006.

Concernant l'intérieur de la Maison des Elèves, il reste encore quelques travaux de second oeuvre qui seront réalisés pour mi-avril (pose du sol souple au rez-de-chaussée, mise en place du mobilier et de l'équipement de cuisine, mise en peinture des circulations...).

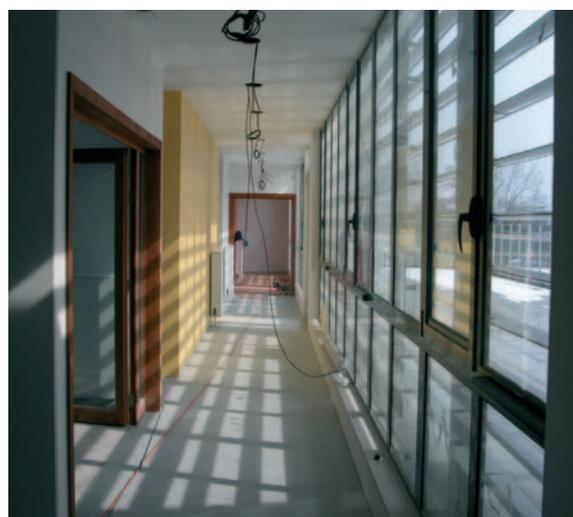
Les travaux extérieurs seront, quant à eux, réalisés pour mi-mai, à savoir notamment le terrain multi sport, ainsi que la passerelle piétonne et cycliste.

Les réserves de tous les lots techniques seront à lever entre mi-mai

et fin mai de sorte à pouvoir commencer à aménager les différents locaux au mois de juin.

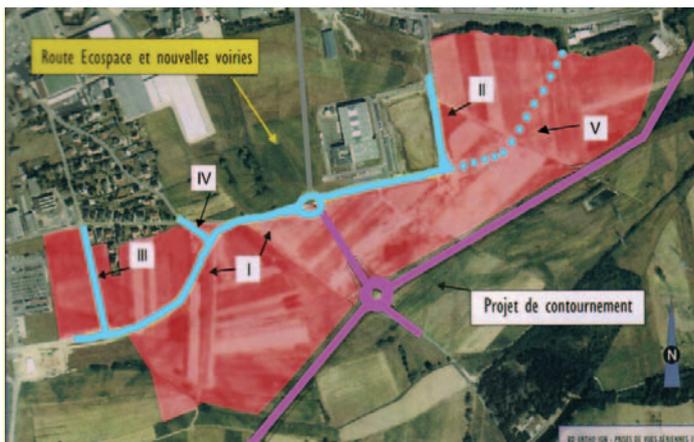
Un cheminement piétonnier sécurisé sera créé le long du passage Charles Mistler, ainsi qu'une passerelle sur le canal Coulaux pour garantir un accès sécurisé vers le Gymnase Hossenlopp. De plus, un passage direct sera réalisé entre l'école primaire des Tilleuls et la Maison des Elèves.

L'opération, pour un coût global d'environ trois millions d'euros, développera une surface de 1.814 m<sup>2</sup> destinée essentiellement au monde scolaire.



## Aménagement des voiries de la zone Ecospace

Une enquête publique relative à l'aménagement des voiries de la Zone Ecospace (route Ecospace, rue Jean-Marie Lehn, rue Alfred Kastler, rue d'Altorf et autres) a lieu du vendredi 24 mars au mardi 25 avril 2006.



En rouge, la zone Ecospace

En bleu, le projet d'aménagement de la route Ecospace

En rose, le projet de futur contournement de Molsheim

- I : route Ecospace
- II : rue Alfred Kastler
- III : rue Jean-Marie Lehn
- IV : prolongement de la rue d'Altorf
- V : autres

Le commissaire enquêteur M. CARON domicilié 4 rue du couvent - 67860 RHINAU siègera en Mairie de Molsheim le :

- Mardi 25 avril de 14h30 à 17h30

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique en Mairie, entrée B, bureau 3B, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h15, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet, ou les envoyer au Maire de la Ville de Molsheim ou au commissaire enquêteur.

### Présentation du projet :

Les aménagements prévus concernent en zone Ecospace, d'une part la mise en place ou la réfection des

réseaux (assainissement, eau, électricité, gaz, télécommunications), et d'autre part, la création des nouvelles voiries ainsi que la réfection de la route Ecospace existante.

### Secteur 1 : route Ecospace

Un giratoire sera créé sur la route Ecospace au niveau de la rue Mermoz pour assurer une bonne répartition du futur trafic issu du contournement de Molsheim et améliorer la sécurité des usagers. Les aménagements de la voirie comprennent la création de deux bandes enherbées plantées d'arbres qui permettront de séparer les trottoirs de la voirie.

### Secteur 2 : rue Alfred Kastler

Réfection de la voirie et mise en place d'une bande enherbée plantée d'arbres d'un côté de la chaussée.

### Secteur 3 : prolongement de la rue d'Altorf et rue Jean-Marie Lehn

Réfection de la voirie dans la continuité des rues à connecter. Par ailleurs, le projet intègre la création des ouvrages nécessaires à la mise en place de l'assainissement de la zone.

Le chantier « Ecospace » a débuté le 20 mars 2006 avec la pose du réseau d'assainissement entre la rue Kastler et la rue Mermoz, et si la présente enquête ne rencontre pas de difficultés particulières, les travaux de voirie devraient succéder aux travaux liés aux réseaux à compter du mois de juin 2006, jusqu'en mars 2007. Une signalisation appropriée sera mise en place pendant la durée du chantier.

## Maison Multi Associative : une première dans la région

Il y a quelques mois maintenant, la maison multi-associative a été mise en service répondant aux besoins d'une douzaine d'associations molshémiennes.

Ce bâtiment nouveau faisait l'objet d'un pari technique. Construit sur pilotis, il ne devait pas empêcher l'épandage des eaux en période de crues.

La première crue de printemps était attendue avec une certaine appréhension. Force est de constater que

celle-ci ne nuit pas au fonctionnement du bâtiment et que la réalisation de ce dernier a permis, grâce à un déblaiement important, de reconstituer une zone d'épandage des eaux.

Un pari a été gagné, mais surtout la technique utilisée démontre qu'il est possible de concilier respect de l'environnement et développement social.



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2005 au 31 mars 2006.

[ Carnet Rose ]

*Bienvenue à ...*



- Manon**, fille de Audrey DANNEL et de Frédéric KEMPF  
**Jean**, fils de Virginie GLOTAÏN et de Christophe BOURLET  
**Marwin**, fils de Mimouna BELKHEIR et de Emmanuel BOUMENDJEL  
**Rachel**, fille de Danielle RAFANOMEZANA  
**Noa**, fils de Jennifer GONNEAU et de Joël GRAUFEL  
**Lina**, fille de Valérie MARCHAL et de Abdelkader BENSALAH  
**Adriano**, fils de Maria ALVES et de Francisco CARNEIRO  
**Léa**, fille de Cindy MUHL et de Stéphane GARGOWITSCH  
**Eléa**, fille de Richarde GUTFREUND et de Olivier SCHADITZKI  
**Karim**, fils de Rachel BRAUN et de Mohamed ZAÏR  
**Marion**, fille de Christelle JANIN et de François DESTANDAU  
**Aléna**, fille de Séverine BROGLIE et de José DOS SANTOS  
**Baptiste**, fils de Isabelle RICHARD et de Laurent BISCHOFF  
**Thomas**, fils de Florence MEUNIER et de Jérôme GRENET  
**Agathe**, fille de Angélique BRIGNON et de Sébastien RUI-GREYER  
**Kévin**, fils de Sylvie MEYER et de Philippe WIRTZ  
**Christine**, fille de Nicole NEUMULLER et de Serge HUMBERT  
**Marie-Amélie**, fille de Christel SCHWEITZER et de Olivier KAUTZMANN  
**Patrick**, fils de Samantha KREMER et de Stéphane BOURGEOIS  
**Léo**, fils de Anne-Gaëlle PAGANUS et de Laurent ZABÉE  
**Alicia**, fille de Virginie LOPES FERREIRA et de Joaô DOS SANTOS  
**Nicolas**, fils de Marie WISNIEWSKI et de Julien PRESSEL  
**Melike**, fille de Derya TOSUN et de Yavuz EKICI  
**Yunus**, fils de Neslihan GULLU et de Mehmet YIGIT  
**Emre**, fils de Neslihan GULLU et de Mehmet YIGIT  
**Samuel**, fils de Carole SALOMON et de Franck ZUSATZ  
**Manon**, fille de Martine STEIB et de Christian KOESTEL  
**Célian**, fils de Pascale VEIDT et de Jeannot ARMBRUSTER  
**Alexandre**, fils de Stéphanie DERHAHN et de Frédéric LAUER  
**Tristan**, fils de Emilie BREIDT et de Alexandre WALZ  
**Yanis**, fils de Rabia EL MAADAOUÏ et de Sébastien KIEFFER  
**Zoé**, fille de Emilie NICOLET et de Yann VANLERBERGHE  
**Mathilde**, fille de Aurore GIMENEZ et de Rodolphe AUBERIX  
**Elina**, fille de Birgit BOGNER  
**Emma**, fille de Corinne PRETAT et de Vincent KARLESKIND  
**Seymâ**, fille de Pakize BAL et de Özcan BASHORUZ  
**Diviane**, fille de Juvanitha IROUDAYANADIN et de Gérard LOUIS  
**Antoine**, fils de Fatma Sophia BENKRADIDJA  
**Dinozzo**, fils de Elisabeth LEGIN et de David AGOSTINHO



[ Carnet Blanc ]

*Tous nos voeux de bonheur à ...*

**EL KARRAZ Khadija et  
 BEN-EL-GHAZI Mohamed**  
 le 3 décembre 2005



**WURMSER Stéphanie et  
 SALOMON Jean-François**  
 le 23 décembre 2005

**DE AHUMADA FALCO Amalia et  
 DELEBART Thomas-Mathias**  
 le 04 février 2006